

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Constituer un dossier en 4 exemplaires qui comprendra :

- la demande de permis de construire sur formule spéciale ;
- le plan de situation du terrain ;
- le plan de masse de la construction ;
- les plans des façades de la construction.

Toute demande doit comporter un " volet paysager " avec :

- 2 photos pour situer le terrain à construire dans le paysage (les points et angles de vue doivent être reportés sur le plan de masse) ;
- une notice décrivant le paysage et l'insertion de la construction dans son environnement.